

Permanence écrivain public



▼ Contenu

Permanence écrivain public

Vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives au quotidien ; vous avez besoin de soutien et de conseils pour la rédaction de vos courriers et/ou de tout autre document.

Dans ce cadre, le Centre Communal d'Action Sociale vous propose une permanence d'écrivain public, le lundi de 9h à 12h, au CCAS, situé au 128 bis Chaussée Jules César à Beauchamp.

► Contact